

L'Anarcho-syndicaliste

N°233 – Le numéro : 2 € ttc

juillet 2023

« ... Nous sommes en outre ce qu'ils ne sont pas : des révoltés de toutes les heures, des hommes vraiment sans dieu, sans maître, sans patrie, les ennemis irréconciliables de tout despotisme, moral ou matériel, individuel ou collectif, c'est-à-dire des lois et des dictatures (y compris celle du prolétariat) et les amants passionnés de la culture de soi-même ... » Fernand Pelloutier - Lettre aux Anarchistes.

Les processions sont finies

Les confédérations sont reparties dans le cycle des réunions de « dialogue social » dénommées « négociations », sur l'agenda gouvernemental et patronal.

Macron et son acolyte Ferrand rêvent de réviser la constitution pour permettre la candidature du Très Petit Napoléon à un 3ème mandat.

La France dérive petit à petit vers un régime totalitaire avec bavures policières, tir à bout portant sur un jeune homme, exécuté comme un malfrat « shoot le » lui conseille son collègue et les valets du pouvoir de commenter : « on ne peut pas tirer de conclusions .. Il faut attendre que l'enquête ait abouti ». Oui bien sûr !

Comme pour les victimes de LBD - lanceurs de balles de défense - et des coups de matraques, je suppose, pourtant déclarés sur le champ terroristes éco ou pas.

Un régime fasciste teinté de national-socialisme, au sens politique du terme, de manière insidieuse comme toujours, s'installe et tisse sa toile d'araignée. Les Républicains, grands démocrates, vont hurler mais ce phénomène est constaté par de nombreux politiques, syndicalistes, philosophes même si peu osent donner la qualification ou bien le font avec beaucoup de circonvolutions verbeuses.

Après l'ONU, La commissaire aux droits de l'Europe, Dunja Mijatović, vient de tirer la sonnette d'alarme sur l'«usage excessif de la force» envers les manifestants contre la réforme des retraites et appelle la France à respecter le droit de manifester et dans la dernière édition de son indice des droits dans le monde, la Confédération syndicale internationale (CSI) dénonce des brutalités policières, des arrestations aveugles et des attaques au gaz

lacrymogène à l'occasion des manifestations contre le report à 64 ans de l'âge de départ à la retraite.

La violence et la répression s'accroissent, la liberté d'expression et la liberté de manifester sont bafouées tous les jours. Dès que la révolte devient sérieuse, comme en Algérie en 1955, est brandie la menace de l'état d'urgence.

Il convient dès lors de ne plus se cacher derrière les mots des bien-pensants qui souvent (presque toujours) lorsqu'on gratte un peu, se révèlent être de grands, moyens, voir de petits bénéficiaires de ce régime et de son renforcement.

À la question : « Peut-on vivre normalement dans une dictature? », la réponse est oui ! Il suffit de travailler sans rien dire, de se taire et de manifester son attachement au pouvoir périodiquement avec ou sans petits drapeaux mais voilà ce n'est pas ainsi que nous voulons vivre.

L'expérience du « combat » contre la loi sur les retraites et la défaite annoncée par l'intersyndicale, comme si cette « phase » était close et donc actée, nous montrent bien que l'intersyndicale, sous la houlette de Laurent Berger a permis **la nasse du mouvement syndical et celui de la très grande majorité des citoyens.**

La CGT, CGT-FO, CFTD, CFTC, CGC, UNSA, SUD avec des prises de positions à tonalités différentes n'ont fait qu'aboyer alors que la caravane passait. Il s'agit d'une application du principe de subsidiarité et la vérification, une fois de plus, que l'« **unité** » est un principe totalitaire.

Pour les « jeunes » qui peuvent se laisser entraîner par l'émotion « unicitaire », la peste émotionnelle et aussi pour les faux modernistes qui, eux, savent pertinemment ce qu'ils font, je reprends un extrait de l'article d'Alexandre Hébert de Mai 1949, NOTRE POINT DE VUE paru dans le journal de L'UD FO de la Loire inférieure.

cf : Le livre d'Alexandre HÉBERT - *Un homme de conviction - Un anarchiste individualiste*

... « Il est évident que rassembler, au sein d'une organisation commune, des Travailleurs se proposant des objectifs différents, voire même opposés, ne saurait conduire qu'à l'incohérence et à l'impuissance pour l'organisation elle-même.

Pour celui qui s'efforce d'étudier la situation des organisations syndicales et dont le jugement n'est pas faussé par des considérations sentimentales, peut-être respectables mais qui ne sont pas de mise quand c'est le sort de la classe ouvrière qui se trouve être en jeu : JAMAIS il n'y eût parmi les salariés, ce minimum de communauté de vue sur les MOYENS et sur les OBJECTIFS, dont nous faisons une des conditions essentielles de l'unité organique.

D'une part, ceux qui croient à l'efficacité de l'action politique et qui sont fatalement amenés à considérer les syndicats comme une armée de réserve des Partis Politiques ; d'autre part ceux pour qui l'action syndicale reste le seul moyen valable de défense de leurs intérêts et qui ne sauraient admettre sa subordination à un Parti politique, QUEL QU'IL SOIT.

Entre les partisans de ces deux conceptions, la cassure est nette. Il serait vain d'espérer pouvoir les faire cohabiter dans une même organisation.

Cependant l'attachement sentimental d'un certain nombre de Travailleurs à la vieille notion de l'unité demeure, les politiciens ne l'ont jamais ignoré et n'ont pas manqué de l'utiliser pour tenter de domestiquer le mouvement syndical.

Fernand Pelloutier, à qui nous devons les bourses du Travail, et qui reste une des plus belles figures du mouvement ouvrier, n'avait pas manqué de le souligner. En 1899, commentant les travaux du Congrès Général du Parti Socialiste Français (placé sous le signe de l'unité ouvrière), il exprimait ses craintes en ces termes :

« Nous savons l'enthousiasme, un peu puéril, avec lequel a été accueillie cette unicité de nombre ... je crains donc qu'un enthousiasme pareil ne s'empare également des

syndicats et des agglomérations de syndicats et ne détermine une partie d'entre eux à se remettre inconsidérément sous le joug politicien. » ...

Comme nous le savons, la seule organisation syndicale en capacité d'impulser une action syndicale d'ampleur en dehors des prébendes et idéologies était la Cgt-FO. Mais le lynchage de Pascal Pavageau et la trahison des résolutions du Congrès de Lille de 2018 par l'appareil confédéral sous l'emprise de la coalition Métaux-POI a anesthésié FO et l'a rendu totalement invisible.

Pascal Pavageau, porteur du mandat, était en capacité de maintenir le cap du syndicalisme indépendant et d'action directe pouvant enclencher un mouvement de grèves reconductibles au lieu d'engager une contestation par délégation avec bastions importants et déterminés mais isolés et ne pouvant à eux seuls bloquer le pays.

Le numéro 18 *Les Amis de FO* recalle très bien le problème dénoncé par Pascal Pavageau sur les finances de la

confédération, cause de son éviction. Ce bulletin rappelle l'impérieuse nécessité de procéder à une expertise des comptes par un cabinet indépendant.

Il est impératif que les syndicats réagissent et demandent des comptes de cette lamentable capitulation aux responsables des Unions Départementales et Fédérations asservies à l'appareil confédéral. Asservies pour les unes en raison de leurs aspirations corporatistes de collaboration, pour les autres en raison de leur volonté de transformer FO en courroie de transmission de la NUPES et d'autres encore en raison de leurs prébendes: indemnités, frais de route, voyages, restaurants... (plusieurs centaines d'euros par mois pour beaucoup)

Il est plus qu'urgent de réagir et de demander des comptes pour arrêter la destruction de FO, de tous nos conquies sociaux et donc d'envisager toutes les solutions avant l'irréversible, si ce n'est pas déjà trop tard.

Marc Hébert, le 30 juin



Génocide des sans-abris !

Communiqué effectué auprès de la presse par le Syndicat Départemental de l'Action Sociale des Côtes d'Armor, le 23 juin. La situation est semblable dans toute la France.

« 40 familles, soit 115 personnes environ dont 56 enfants, risquent de se retrouver dehors ce 30 juin !

Le SDAS FO 22 dénoncent cette situation.

La gestion de la période hivernale et le « Plan urgence enfants à la rue » du 10 novembre 2022 du ministre du logement, Olivier KLEIN « auraient coûté trop cher » !

La mise à l'abri de toutes les familles avec des enfants dans les hôtels du

département des Côtes d'Armor est terminée, faute de budgets suffisants. L'enveloppe allouée pour 2023 a été consommée et ne serait pas abondée. Alors même que les milliards sont là, le gouvernement fait le choix de donner 413 milliards pour la guerre aux marchands d'armes, mais de poursuivre « l'austérité budgétaire » en faveur des populations les plus fragiles.

La consigne donnée cette semaine par le préfet est claire : « Plus de prise en charge des nuitées d'hôtels ».

Et, faute de places sur les dispositifs existants, c'est tout le monde dehors !

Les professionnels qui accompagnent ces familles depuis des mois à la recherche de solutions pérennes de logement sont atterrés et révoltés : on leur demande aujourd'hui de les remettre dehors, sans solution faute de places dans les structures existantes.

La solution pour ces familles n'est que la rue !

La mission des professionnels, et la mission des associations dont la spécificité est l'accompagnement des personnes et des familles en grande précarité est bien de les protéger et non les mettre en danger.

Seule précaution exprimée dans l'instruction de la DIHAL (Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement) du 03/04/2023 adressée aux préfets dont l'objet est « sortie de trêve hivernale 2023 » : Éviter de mettre à la rue les personnes «vulnérables», définit comme s'appliquant aux enfants mineurs et aux personnes âgées de plus de 65 ans ou gravement malade.

Cela sous-entend que certains ne seraient donc pas vulnérables à la rue ?

Qui est capable de vivre sans un lieu où se mettre à l'abri des intempéries et des agressions, un lieu pour se reposer et préserver sa santé physique et son équilibre psychique, un lieu d'intimité, un lieu de dignité, autrement dit un logement ?

Le droit au logement est défini dans une décision du 19 janvier 1995 du Conseil Constitutionnel qui a qualifié le droit au logement d'«objectif à valeur constitutionnelle». Il est également inscrit dans le Code de l'Action Sociale et des Familles.

Cette instruction de la DIHAL omet de dire qu'une expulsion non accompagnée d'une offre de relogement est une atteinte au droit international, affirmé par le Parlement européen.

Elle omet de dire aux préfets qu'il est de leur devoir d'informer les personnes menacées d'expulsion de la possibilité de faire un recours DALO (Droit au Logement Opposable).

Personne n'est à l'abri d'un accident de la vie !

Le SDAS FO 22 alerte le Préfet des Côtes d'Armor et le Préfet de la Région Bretagne sur ce sujet et demande une audience en urgence.

Le SDAS FO 22 alerte également la presse pour dénoncer cette situation injuste et maltraitante tant pour ces familles que pour les professionnels qui les accompagnent. »

Les travailleurs sont traqués dans les boîtes où ils sont exploités et maltraités. L'État serviteur du capitalisme n'a cessé de détruire tous nos acquis obtenus depuis 1945. Lors des manifestations où ils exigent respect et dignité, les travailleurs sont violentés par les sbires du capitalisme. Ils s'appauvrissent tant depuis quelques décennies qu'ils sont nombreux à dormir dans leur véhicule ou à vivre dans des conditions inhumaines. D'autres qui fuient la misère et une mort certaine, se noient en Méditerranée sous nos yeux.

Et aujourd'hui, ce gouvernement macabre met à la rue des milliers de femmes et leurs enfants.

La rue pour un sans-abris, c'est être exposé à tous les dangers, le froid, la faim, l'absence total d'hygiène, les violences, les viols, la prostitution, les abus de tous ordres sans pouvoir trouver ni refuge et ni protection !

Il n'y a rien de romantique comme dans les dessins d'un certain dénommé Poulbot !

Vous vous imaginez vivre au quotidien sans eau ni accès à des toilettes ?

La honte et le désespoir sont les premiers sentiments qui nous prennent à la gorge, ... Ensuite c'est la révolte !

Depuis trois jours, ça flambe partout en France, rien d'étonnant. Ce gouvernement morbide pousse aux crimes pour nous imposer la guerre, grande pourvoyeuse de richesse pour les actionnaires du capitalisme.

Il n'y a pas de paix sociale sans justice !

Le 30 juin, Christine



Arrestation, garde à vue et procès politique d'un syndicaliste et d'un journaliste à Besançon

Frédéric Vuillaume, syndicaliste militant, et Toufik, journaliste à Média 25, arrêtés et placés en garde à vue le 26 avril 2023, comparaissent ce 30 juin 2023 au tribunal de Besançon.

Fred est accusé d'entrave à la circulation routière lors de la manifestation du 7 mars et comme Toufik, à celle des trains lors de la manifestation du 20 avril, durant le long et le puissant mouvement social contre la réforme des retraites de 2023.

Ils risquent tous deux 6 mois de prison et 3750 euros d'amende pour la manif du 20 avril et Fred 2 ans de prison et 4500 euros d'amende pour celle du 7 mars, en plus.

Précisons que Fred a déjà subi 8 gardes à vue totalisant 150h de privation de liberté, 4 procès à chaque fois relaxés, une perquisition à son domicile avec confiscation de son ordinateur jamais rendu, et 20 amendes à 135 euros, la dernière en date du 12 avril pour avoir distribué un tract en action intersyndicale ; cet acharnement

découlant dans son entièreté de ses activités militantes en manifestations gilets jaunes et réforme des retraites.

Remettant en cause à la fois le droit de manifester et le droit d'informer, il est clair que ce procès est éminemment politique.

Ce vendredi 30 juin 2023, la salle du tribunal ouverte au public est pleine comme un œuf.

Les deux accusés expriment leur incompréhension d'une telle injustice ayant tous deux exercé simplement leur droits respectifs de manifester, de revendiquer et le droit de couvrir les événements et d'informer ; craignant une grave atteinte à ces droits les criminalisant ainsi.

Les accusations du procureur de la République tombent l'une après l'autre. Aucune photo en main du juge des deux accusés en manifestation ne prouve une quelconque infraction. Ni la pose de palettes par Fred sur la route en manifestation, ni la traversée ou l'allongement sur les rails en

gare des deux accusés. L'accusation de Toufik du refus de donner son empreinte digitale à la police en GAV est reconnue légale car sans infraction.

À l'accusation de port d'arme, Fred répond tout simplement que la seule qu'il porte en manif est son porte-voix pour porter haut et fort les revendications.

Les deux avocats prouvent consécutivement l'honnêteté des deux prévenus autant dans leur vie personnelle que militante ou professionnelle. L'avocat de Toufik déclare qu'il est honteux de reprocher à un journaliste, mission d'intérêt public, de couvrir les événements. Il rappelle également que la convocation au tribunal par procès-verbal est interdit par la loi pour raisons à caractère politique, révélant ce

dysfonctionnement. L'avocat de Fred confirme la qualification de procès politique à cette remise en cause des droits fondamentaux de manifester et d'informer.

Le procureur refusant cette qualification ne trouve pourtant d'autre réponse à la défense que cette déclaration malséante : « *Ces accusés, c'est la chienlit qui foule au pied l'État de Droit !* ». Sans commentaire....

Contrarié, il retire toute demande d'emprisonnement et requiert au final 3000 euros d'amende pour Fred et 1500 euros pour Toufik.

La délibération est reportée au 13 juillet 2023. Suite au prochain épisode.

Laurence, le 1 juillet 2023



Pour éviter le corporatisme et la mort dans le déshonneur

Comme on le sait, le syndicat patronal Medef gouverne la France. Il a ses domestiques gouvernementaux de Hollande-Vals à Macron-Borne...

Ainsi il a suffi que le Medef refuse le principe de financement habituel de la retraite par répartition : l'augmentation de cotisation de la part patronale (et de celle des salariés).

Hollande puis Macron se sont exécutés faisant trinquer les seuls travailleurs : retraite à 62, puis retraite à 64 ans. Et à 67 ans la prochaine fois ? 70 ?? Dans le même temps, la lutte des classes s'invite : 80 milliards d'euros de dividendes versés aux actionnaires en 2022.

L'argent est donc là pour financer les retraites, l'argent du capital à mettre à contribution. Encore faut-il le revendiquer, c'est-à-dire avoir son propre programme de classe en alternative à celui du Medef, des patrons et des actionnaires...

Mais ce plan de revendication de classe, opposé à celui du Medef et de son commis gouvernemental, l'intersyndicale ne le présente pas. Alors le résultat est toujours le même : si tu ne présentes pas ton alternative sociale, si tu ne contentes de dire « non à la retraite à 64 ans », en face ils font semblant de penser qu'il n'y a pas d'alternative sociale et syndicale. Ils en profitent et te proposent l'intégration des

syndicats dans l'appareil d'État, au service du capital.

C'est ce qu'a déclaré Borne, donnant le cadre suivant : « *Bâtir d'ici au 14 juillet avec les partenaires sociaux un « Pacte de la vie au travail » qui doit prendre en compte notamment les perspectives de carrière, les conditions de travail, la reconversion ou encore l'emploi des séniors .* »

Un élément central, c'est la transformation de Pôle Emploi en France Travail, avec pour mesure « phare » la proposition suivante : auditionné par la commission des Affaires sociales, Olivier Dussopt a précisé le contenu du projet de loi Plein emploi, qui entérine la transformation de Pôle Emploi en France Travail, et conditionne le RSA à 15 h ou 20 h « d'accompagnement » par semaine.

Évidemment des organisations syndicales libres et indépendantes ne peuvent que refuser ce prétendu « pacte de la vie au travail », cadre corporatiste où les actionnaires ont le droit de ne rien foutre à longueur de vie, tout en touchant 80 milliards. Alors que les travailleurs au chômage touchent la misère du RSA, c'est déjà trop ! Il faut qu'ils bossent pour mériter le RSA. C'est de la provocation de classe en direct, sans vergogne. Donc pas question de participer à cette messe d'ici au 14 juillet !!!

Le problème c'est que, selon LesEchos du 21 juin :

« Le gouvernement leur a donné la main. Ils l'ont prise, et comptent bien ne pas la lâcher au point de devancer l'appel. Après une réunion le 5 juin dernier, les numéros un des syndicats et du patronat se retrouveront à la fin du mois pour arrêter le contenu de l'agenda social qu'ils vont présenter au gouvernement. « Nous devrions être en position de tomber d'accord avant les cent jours », a assuré ce mardi Geoffroy Roux de Bézieux lors d'une conférence de presse. Le président sortant du Medef renvoyant à l'échéance du 14 juillet fixée par Emmanuel Macron pour dresser un premier bilan de l'action du gouvernement . »

Soyons clairs : Force Ouvrière n'a pas refusé l'intégration en 1969, avec Bergeron, pour s'y soumettre en 2023. Les 2 millions de travailleurs et travailleuses dans la rue contre la contre-réforme des retraites en 2023 n'ont en aucun cas donné mandat aux confédérations syndicales d'aller copiner avec le Medef sur son programme dans le cadre donné par le gouvernement au service du Medef. En sus, il paraît que le résultat de ces négociations devrait alimenter un ou deux projets de loi en début d'année prochaine. Arrêtons de jouer ! Les syndicats de travailleurs sont là pour poser leurs revendications : rétablissement immédiat de la loi sur le principe de faveur, rétablissement des CHSCT, suppression de l'interdiction de se présenter plus de trois fois pour les militants en entreprise, pour les retraites, prise en compte collective de la pénibilité et des 7/8 ans de décalage en espérance de vie, prise en compte collective de la maternité contre les 43 annuités et les 64 ans, etc, ...

Ça, ce sont les éléments de la casse sociale Macron-Hollande de ces dernières années. Pas un seul responsable, pas une seule responsable au plan syndical national ne peut accepter cette casse et négocier, comme si de rien n'était, avec le patronat et le gouvernement qui ont fomenté la casse.

Le préalable à toute négociation : annulation de la casse sociale.

Deuxième étape : négociation salariale collective nationale à hauteur de l'inflation au minimum (en redéfinissant l'inflation réelle).

Troisième étape : retraite par répartition financée par la cotisation avec départ à 60 ans...

Etc, ...

Sinon, aller à la messe voulue par le patronat et le gouvernement de la casse antisyndicale et sociale, c'est le corporatisme. C'est la trahison du mandat. C'est la mort dans le déshonneur.

Il est juste temps d'éviter ça.

La France, pays des droits de l'homme ?

Dans l'*Anarcho-syndicaliste* n° 231, nous avons dénoncé la « Loi d'Orientation et de Programmation du Ministère de l'Intérieur » pour les cinq années à venir : la LOPMI, avec la mise en place des Amendes Forfaitaires Délictuelles.

Ainsi nous soutenons Frédéric Vuillaume, de nouveau arrêté en avril 2023 parce qu'il distribuait les tracts de l'intersyndicale dénonçant la réforme des retraites. Nous apportons également notre soutien au journaliste de MÉDIA 25, tous deux incarcérés en garde à vue, puis libérés par le Juge des Libertés. Encore une fois, leur arrestation est accompagnée d'une comparution en justice qui a lieu le 30 juin pour Frédéric. Et bien sûr, il pleut des amendes à 135€.

Amnesty Internationale qui continue de soutenir Frédéric Vuillaume depuis sa dernière comparution où il a été acquitté, dénonce trois pays pour leur violence policière, donc leur violence étatique, Le Pérou, l'Iran et la France.

Les travailleurs sont muselés, la liberté de la presse est bafouée, les journalistes souffrent de menaces dans l'exercice de leur métier pour rapporter les faits des combats des travailleurs contre la réforme des retraites entre autres.

En mars 2023, l'ONU, Organisation des Nations Unies, est saisi d'une plainte provenant de l'association « BonSens.org » contre le gouvernement français pour usage immodéré de la force à l'encontre des manifestants dénonçant la réforme des retraites, luttant contre le projet des mégabassines et aussi pour l'abus de 49.3.

L'ONU donne au gouvernement de Macron et Borne, 60 jours pour apporter des réponses. Les représentants de la France ne donnent aucune suite à cette injonction, montrant

leur dédain envers cette instance internationale.

Le 15 juin 2023, face à l'indifférence des autorités françaises, l'ONU rend public son désaccord sur la violence exercée en France (voir l'article suivant « ONU le 15 juin 2023 »).

L'ONU en 2019 avait déjà interpellé la France sur la répression des rassemblements des Gilets-jaunes.

Le décret permettant l'usage des drones par la police, l'armée, la gendarmerie, – en un mot, les forces de l'ordre et donc de répression – vient de paraître, il fait suite à la « loi sur la Responsabilité pénale et à la sécurité intérieure » de janvier 2022. L'usage de caméras, de vidéos, nous conduit direct à la reconnaissance faciale.

Les caisses d'assurances maladie contournent le secret médical au cours des deux années de « covidation » sous prétexte de protection de la population mais plutôt afin de pouvoir dénoncer les réfractaires à l'obligation vaccinale.

La « loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel » est une insulte faite aux travailleurs. Elle met en place le « passeport de compétences » qui ressemble étrangement au « livret ouvrier » du XIX^e siècle. Relire l'excellent article de V. M. dans l'*Anarcho-syndicaliste* n°232.

Cette énumération de différentes organisations qui n'ont pour aboutissement que la perte des libertés de chacun et donc de tous, aurait pu appartenir aux notes d'Aldous Huxley pour écrire son roman Le Meilleurs des Mondes.

Nous pouvons utiliser différents ustensiles pour contourner la répression lors des manifestations : des casseroles pour faire du bruit. Pour « flouter » la reconnaissance faciale, nous pourrions envisager le port de la « burqa » bien qu'elle pourrait être une entrave lors des charges de CRS. Une voilette serait plus appropriée. Le parapluie utilisé par les manifestants depuis 2014 à Hong-Kong a un double avantage, il protège des caméras et il peut devenir une arme si elle est bien maîtrisée.

Le lance-pierre serait-il pratique pour détruire les drones ?

Ma mère me disait que pendant l'occupation nazi, ses parents avaient affiché la photo de Pétain derrière la cuvette des toilettes, ... ainsi quotidiennement, un rituel était instauré : lui montrer son cul ! C'est peu de chose, mais c'est salvateur !

Nous ne manquons pas d'imagination, la dérision, l'humour sont de saines réactions et elles sont l'amorce de la désobéissance face à l'autoritarisme.

Car désobéir est incontournable !

Les ouvriers pratiquent « le travail en perruque » afin de détourner les forces de travail vendues aux patronats au profit de la propre création des individus. Une autre forme de « sabotage ».

Il est inutile de persister à manifester dans les centres-villes, sagement, en processions, en scandant des slogans qui relèvent de la litanie. Nous ne gênons personne. C'est bien rangé, certes mais improductif !

Les actions d'occupation des zones commerciales de façon rapide et impromptue, sont plus performantes. Elles favorisent le contact avec les travailleurs qui pour des raisons de précarité ne peuvent pas faire grève, elles engendrent un joyeux désordre propice aux rencontres, elles bousculent les profits du capitalisme, etc, ... La désobéissance commence là, point d'autorisation préfectorale pour ce genre de perturbations, car manifester a bien pour objectif de perturber ?

Les centrales syndicales sont sclérosées, tétanisées dans leur petites habitudes

respectueuses de l'ordre établi. Surtout pas de vagues ... Elles n'en veulent pas du reste, ça pourrait compromettre leur avenir ... financier.

La désobéissance, c'est une façon de voir la vie par un autre prisme.

Elle ouvre les portes vers de nouveaux horizons, elle développe l'imagination nécessaire pour créer un nouveau monde où la Liberté de tous sans exception serait sacrée, où nous maîtriserions notre production fruit de nos « activités » sans esclavage, à la hauteur de nos besoins et non selon nos moyens, sans propriété, etc, ...

**Profitez de l'été pour vous rêver en désobéissance !
Ensuite, travaux pratiques !**

Christine le 28 juin

L'Anarcho-syndicaliste

Abonnement pour 20 numéros : **40 € TTC.**

Abonnement de soutien : **50 € TTC** au moins.

Formulaire d'adhésion sur :
<https://anarcho-syndicalisme.org/>

Par courrier et chèque:

Chèque à l'ordre de :

L'association des Groupes Fernand Pelloutier
adressé à M.L. Pichon
30 rue Edouard Corbière – 29200 BREST

Par courriel et virement bancaire:

Adressé à :

Anarcho-syndicaliste@protonmail.com
Virement à destination de :
FR 74 2004 1010 1109 9982 8D03 218
CCP: 9998 28B Nantes.

ONU le 15 juin 2023

La France doit respecter et promouvoir le droit de réunion pacifique, déclarent des experts de l'ONU.

<https://www.ohchr.org/fr/press-releases/2023/06/france-must-respect-and-promote-right-peaceful-protest-un-experts>

GENÈVE (15 juin 2023) – Des experts des Nations Unies ont exprimé leur inquiétude face aux allégations d'un usage excessif de la force lors des récentes manifestations contre la réforme des retraites et les projets de méga-bassines en France.*

« Le manque de retenue dans l'usage de la force à l'encontre des membres de la société civile qui revendiquent de manière pacifique leur participation aux processus décisionnels concernant leur avenir, l'accès aux ressources naturelles, la protection des droits humains, la dignité et l'égalité, serait non seulement anti-démocratique, mais profondément inquiétant pour l'État de droit », ont déclaré les experts.

« Nous appelons les autorités à entreprendre un examen complet de leurs stratégies et pratiques en matière de maintien de l'ordre afin de permettre aux manifestants d'exprimer leurs préoccupations et à faciliter une résolution pacifique des conflits sociaux. Nous nous tenons à la disposition des autorités françaises pour fournir des recommandations nécessaires dans les domaines où des insuffisances auraient été constatées », ont ajouté les experts.

*Ils ont réitéré leur appel** à la France à respecter ses obligations internationales afin de faciliter et protéger les manifestations pacifiques, ainsi qu'à promouvoir la liberté d'association,*

notamment en prenant les mesures nécessaires pour enquêter sur les violences commises au cours de ces manifestations et traduire leurs auteurs en justice.

Depuis le début de l'année, des milliers de personnes se sont mobilisées dans différentes villes françaises pour dénoncer la réforme des retraites proposée par le gouvernement, ainsi que les politiques de gestion de l'eau face à l'urgence climatique.

Les experts ont noté que des manifestants de tous âges et issus de divers mouvements sociaux, dont les mouvements syndicaux et écologistes, ont promu et adopté des méthodes pacifiques, en plus d'avoir clairement énoncé leurs revendications en amont des rassemblements.

« La police aurait dispersé les foules à l'aide de gaz lacrymogène et de grenades de désencerclement, munitions que la France est le seul pays européen à utiliser lors d'opérations de maintien de l'ordre », ont précisé les experts.

La répression des forces de l'ordre aurait fait des dizaines de blessés, dont des manifestants, des journalistes, des élus et des passants. À différentes occasions, dans la capitale, la brigade motorisée « Brav-M » aurait menacé et frappé des manifestants. À Sainte-Soline, la police aurait tiré au LBD (lanceur de balles de défense) 40 depuis des quads en mouvement et les secours auraient reçu l'interdiction d'intervenir pour secourir un blessé grave. Des personnes auraient été arrêtées arbitrairement dans plusieurs villes.

« Nous sommes conscients que des actes de violence isolés commis par certains manifestants ont blessé des membres des forces de l'ordre et endommagé des biens publics. Toutefois, tant le nombre de blessés enregistré que la gravité des

violences rapportées sont alarmants », ont poursuivi les experts.

Des informations préoccupantes leur sont également parvenues concernant le recours à une rhétorique criminalisante des défenseurs des droits humains et de l'environnement de la part du gouvernement. Les experts s'inquiètent d'une tendance à la stigmatisation et à la criminalisation des personnes et organisations de la société civile œuvrant pour la défense des droits humains et de l'environnement qui semble s'accroître et justifier un usage excessif, répété et amplifié de la force à leur encontre.

« Le droit de réunion pacifique est un droit fondamental qui forme le socle même des systèmes de gouvernance participative fondés sur la démocratie, les droits humains, l'État de droit et le pluralisme », ont rappelé les experts.

« Nous rappelons enfin à la France que toute stratégie de maintien de l'ordre doit respecter les principes de nécessité et de proportionnalité dans le seul but de faciliter les réunions pacifiques et de protéger les droits fondamentaux des

personnes qui y participent, notamment leur droit à la vie, à leur intégrité physique et psychologique », ont dit les experts.

FIN

*** Les experts avaient déjà fait part au gouvernement français de préoccupations similaires en 2019, lors des rassemblements de « gilets jaunes ».*

**Les experts : Clément Nyaletsossi Voulé, Rapporteur spécial sur les droits à la liberté de réunion pacifique et d'association ; Pedro Arrojo-Agudo, Rapporteur spécial sur les droits de l'homme à l'eau potable et à l'assainissement ; David R. Boyd, Rapporteur spécial sur les droits de l'homme et de l'environnement ; Michael Fakhri, Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation ; Mary Lawlor, Rapporteuse spéciale sur les défenseurs des droits de l'homme ; Irene Khan, Rapporteuse spéciale sur la liberté d'opinion et d'expression, et Michel Forst, Rapporteur spécial sur la protection des défenseurs de l'environnement dans le cadre de la Convention d'Aarhus.*



La face cachée

Comment arrêter un mouvement de protestation et de rejet contre la réforme des retraites ?

En le canalisant et en le dévoyant de son objectif.

Pour rappel le groupe LIOT* regroupe en son sein à l'assemblée nationale différents protagonistes opposés à la réforme des

retraites, par pure opportunisme en vue d'élections futures.

Ce n'est donc pas un hasard si les confédérations syndicales jouent une partition de démobilisation en refusant d'appeler à un mot d'ordre de grève reconductible nationalement, arme ultime qui peut défaire nos gouvernants et mettre

en échec la paupérisation de la société en France voulue par l'Union Européenne.

La LIOT n'est pas opposée à un allongement de la durée de cotisation** elle ne remet pas en cause les lois Balladur, Fillon et de tous ceux qui s'inscrivent dans le démantèlement de ce que certains appelaient encore hier pudiquement, mais beaucoup moins aujourd'hui, les fameux acquis sociaux...

À trop vouloir nous faire prendre des vessies pour des lanternes, chacun y allant de son couplet, on oublie la trop juste revendication du retour aux 37,5 annuités...

Pour tous les jésuites en soutane ou pas, notamment à la fédération FO des métaux ou autres détenant la vérité comme l'intitulé de leurs brochures, il ne saurait être question de respecter le mandat voté par le Congrès confédéral de Lille. Celui-ci est clair, mobilisez pour établir un véritable rapport de force nationalement avec la grève reconductible de 24 heures.

Alors que le mouvement des gilets jaunes victime de la répression politique dont certains citoyens se retrouvèrent éborgnés ou amputés, celui-ci a été suivi et amplifié lors du mouvement des casseroles.

Même si on peut assister à une accalmie dans la protestation, pour autant le peuple français n'a pas abdiqué.

La servitude volontaire de l'ensemble de la population serait la solution pour permettre à des institutions anti démocratique et des élites corrompus de subsister.

Il y a loin de la coupe aux lèvres...

Clotilde Ripoull, membre du conseil d'administration d'ANTICOR nous révèle sur Sud Radio avec André Bercoff que la corruption coûte à la population en France plus de 120 milliards d'euros selon l'Europe (<https://youtu.be/xhBIZHaeFw4>) .

Il est où le problème des retraites si il y a une volonté de justice dans ce pays ?

Auquel il faudrait ajouter l'évasion fiscale évaluée à plusieurs centaines de milliards d'euros par an et ce depuis des années...

La LIOT a été une parenthèse des élites pour amoindrir la mobilisation. Aujourd'hui la France est placée sous surveillance par le Fond Monétaire International, ce qui on dit long sur les révoltes qui vont en découler.

La trahison des appareils syndicaux et politiques conduit à une impasse.

Patrick Brossard

* Le groupe Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires (LIOT) a été créé le 28 juin 2022 et compte 20 membres issus d'horizons politiques divers.

** Charles de Courson <https://youtu.be/QUUnRJKFDKw>



L'Anarcho-syndicaliste

Association des Groupes Fernand Pelloutier
Korn an Tan - 640 rt de Lezeret
29810 PLOUMOGUER

Fondateur de publication: Alexandre HÉBERT
Directeur de publication: Marc HÉBERT

N° SIREN 890 475 460 - CPPAP: 1125 P 11527 - ISSN: 0398-6829
publicimo : codigo 04384049 D.T.PR N° 029/21/085-AN

Imprimerie spéciale de l'ass. Groupes Fernand Pelloutier
Dépôt légal: Bibliothèque nationale de France

Sites : <https://anarcho-syndicalisme.org>
Contacts: Anarcho-syndicaliste@protonmail.com

Communiquer autre chose que des niaiseries... ... définir le capital comme ennemi des hommes de bonne volonté !

« *Quand on a quelque chose d'urgent à faire Même et de préférence si l'urgence contient l'idée De vous foutre sur la margoulette Je n'écris pas comme de Gaulle ou comme Perse Je cause et je gueule comme un chien Je suis un chien !* » **Léo Ferré**

Communiquer c'est faire passer un message, c'est faire passer une information d'un émetteur vers un récepteur. Le récepteur s'accommode ensuite de l'information, il l'analyse, la traite et transforme en action ce message, ou pas. Le « ou pas » est important car il est intéressant de savoir ce que devient, ou pas, un message, de savoir si un message permet l'action, ou pas. Le but d'une communication sur un événement est, jusqu'à preuve du contraire, la transmission d'une information qui vise à mettre en marche des personnes, les faire participer à cet événement.

Pour communiquer, il faut qu'il y ait un message, que ce message soit transmis, qu'il soit réceptionné et enfin assimilé, qu'il soit producteur d'un effet, ici, manifester. Au préalable, il faut une analyse juste, les manifestants ne viennent pas en manifestation pour la beauté d'une intersyndicale unie dans la paix du Christ (bénie par les médias aux ordres dits des nouveaux chiens de garde) mais contre la politique de M. Macron. Une fois que l'on a fait ce premier pas, ne s'opposer qu'à la retraite à 64 ans en ignorant les réformes précédentes (62 ans, 43 annuités, augmentation des salaires...) c'est se tromper. Puis communiquer en ne s'adressant qu'à 20% des Français en faisant des tracts pour « gauche » BCBG en écriture inclusive avec du romantisme révolutionnaire s'est se gourer de public. Malgré cette nullité des tracts, la volonté était là et elle a été ruinée par une

communication catastrophique et des journées saute-mouton (qui n'ont jamais participé de près ou de loin à mettre un rapport de force).

On admet aisément ainsi, qu'un tract ou une communication syndicale, s'adresse à des travailleurs. C'est-à-dire à des gens qui vendent leur force de travail et donc qui se font exploiter par le capital. Il s'agit donc à ce stade, sur le fond comme sur la forme, que le message soit compréhensible, qu'il soit entendable et qu'il soit susceptible de permettre l'action. L'action syndicale n'étant en aucun cas des randonnées en ville sans but. Le but, l'objectif est d'atteindre satisfaction sur les revendications. Cela peut paraître étonnant de rappeler cela mais nombre de tracts n'avaient pas pour but d'être mobilisant pour les travailleurs mais juste de formuler un vœu pieux en direction du résident de la République qui peut se résumer ainsi « à votre bon cœur président Macron » Tout cela écrit bien souvent dans le langage incompréhensible dit « inclusif à point médian ». On peut se poser donc la question : à qui s'adresse-t-on ? S'adresse-t-on à un public Nupes/ Cfdt ou bien à l'ensemble des travailleurs ?

L'unité est religieuse, l'intersyndicale est une fin en soi, le message est religieux, il vise en premier lieu à l'œcuménisme. Il est très vite interdit dans ce mouvement de contester les réformes précédentes car il ne faut pas rompre l'unité de l'Église, si parfaite et si pure, c'est donc uniquement la réforme Macron que l'on condamne et on oublie les réformes précédentes. On oublie aussi les retraites complémentaires, ... Bref, on oublie tout sur l'autel du mot d'ordre « non à la retraite à 64 ans », les sales coups faits à la classe ouvrière sont pardonnés, oubliés ??? Les prélats, prêtres,

prophètes, larbins et spadassins des officines de gauche, nous disent : il nous faut cette victoire et il nous faut « l'unité », car l'unité permet la victoire et c'est ensemble que l'on communit dans l'unité ... pour avoir une défaite ! (bravo aux spécialistes du mouvement ouvrier).

Toute hérésie est interdite et pourchassée, la Nupes, Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale, veille à la bonne organisation des manifestations et fait même la police parfois. Tout est propre et les manifestants sont responsables, l'unité syndicale est saluée par les bureaucrates de tous poils comme par les médias du pouvoir sur toutes les ondes et sur tous les torchons.

Elle est pas belle la vie ?!! M. Mélenchon propose des processions le samedi, on y va.... Malgré la diversité et la force des manifestations, la grève interprofessionnelle n'a jamais été à l'ordre du jour. 14 jours ont eu raison d'un mouvement syndical !

La Nupes se prend pour les sauveurs des salariés, avec le POI, Parti Ouvrier Indépendant, à la manoeuvre qui parle de milliers de travailleurs se reconnaissant dans la NUPES.

Sérieusement, les études d'opinion pleuvent et chacun peut voir nettement que les ouvriers ne croient pas un mot de cette analyse ô combien fautive, ubuesque et grotesque qui consiste à voir en Mélenchon le sauveur du prolétariat. Au passage, c'est comique pour des gens qui chantent à chaque congrès « Ni Dieu, ni César, ni Tribun ». En plein cœur du Poitou, certains se sentent même le droit de ficher les opposants internes à l'intérieur de cette usine à bulles qu'est la LFI, La France Insoumise, où la démocratie fait défaut et où certains n'acceptent aucune critique du gourou. C'est drôle que des débiteurs de « moraline » deviennent des tenanciers et des policiers. Il n'est pas dans la culture du mouvement ouvrier de proclamer des dogmes, des exégèses et des excommunications...

Pour ce qui est de la cerise sur le gâteau, on a les tracts syndicaux ! certains sont

d'une niaiserie confondante, on ne communit pas vers les salariés... on s'adresse à un public qui vit dans le romantisme révolutionnaire.

Ces tracts n'ont pas pour but de mobiliser des salariés vers un objectif mais de rassurer une bureaucratie sur sa gentillesse et de faire des processions en ville, sur une ligne Cfdt avec parfois des déguisements ... c'est méga-fun, non ? !

Des tracts abscons en écriture inclusive qui s'adressent à un public bourgeois de centre-ville, fan de réunion non-générée dans une atmosphère de hippie high-tech (très loin de Woodstock).

On a des formules pour gamins, de l'humour second degré, une tonalité « culturelle » bêta, de l'écriture inclusive à point médian (rejetée par la population) et du romantisme révolutionnaire (c'est-à-dire une capacité pour une petite bourgeoisie de salon à se prendre pour des révolutionnaires en reprenant un imaginaire qui n'est pas le leur et qui ne parle qu'à un certain type de gens, eux-mêmes !).

Ces tracts sont en phase avec l'objectif qui n'est pas de créer un rapport de force mais bel et bien d'être des gentils organisateurs de manifestations correctes sans violence, sans lendemain et sans volonté. Ces tracts visent à définir un camp du bien, celui des bons, les mêmes bons qui nous expliquent qu'il fallait voter Macron car le fascisme ne doit pas passer.

Heureux les pauvres d'esprit car le paradis est à eux ! Ici les pauvres d'esprit ce ne sont pas les bureaucrates cyniques qui vont à la gamelle, mais ceux qui avalent ce genre de discours sans rien dire car pour eux le paradis (la gamelle) est loin et ce sera la retraite des morts, le chômage, la guerre !

Mais on ne combat pas le fascisme réel en s'alliant aux exploités, on s'y soumet et on s'y perd. Le fascisme c'est M. Macron avec ses pass, avec sa destruction du travail, des industries, des hôpitaux, des écoles... Aujourd'hui, cet agent du capital, M. Macron, est tellement sûr de lui qu'il n'a même pas voulu de la porte de sortie qu'était la réforme des retraites de 2019 soutenue par la CFDT.

Voter contre Le Pen pour avoir Macron, c'est à la fois stupide et inutile, on ne combat pas le fascisme (qui est une gestion du capital) en accélérant le capitalisme et l'autoritarisme. Gribouille qui se jette à l'eau pour éviter la noyade, ne raisonnerait pas autrement.

Dans ce cadre, la déclaration de l'intersyndicale est d'une niaiserie confondante. Niaiserie, ce n'est pas le mot car cela supposerait que les directions syndicales soient bêtes. Cela je ne le crois pas. Si ce n'est pas de la niaiserie qu'est-ce que c'est me direz-vous à juste titre ? Eh bien c'est de la complaisance pour le moins. Personne ne pouvait ignorer après les mouvements contre la loi travail que les manifestations saute-mouton, ça ne marche pas... et ça ne marchera jamais. Jamais cela ne crée le moindre rapport de force.

Ce rapport de force, il faudra le créer, comme les Gilets-jaunes ont tenté de le faire sinon les conquies sociaux disparaîtront car le rapport de force c'est Macron qui l'a en ce moment. Il a cassé le code du travail et il vient d'enfoncer le système des retraites, il a réduit les libertés, nous a engagé dans une escalade militaire à coup de crédits militaires et de Service National Universel ou SNU (avec la complaisance des soi-disant gaullistes, insoumis, verdoyants, patriotes et autres volatiles qui traînent au parlement).

Oser lutter ! Oser vaincre disaient certains, soyons fous et rajoutons un appel à pousser un cri, un terrible cri pour réveiller le monde qui advient : un monde sans poésie, sans liberté, où les gens sont sans droit.

À titre personnel, je pense qu'il y a une très grande différence entre « union de la gauche » et « union des travailleurs ».

Une grande partie de la petite bourgeoisie s'est révélée dans le mouvement des Gilets-jaunes car elle n'a pas souhaité aider ce mouvement qui mettait la lutte économique au centre. Pire que cela elle lui a craché à la gueule.

Les Gilets-jaunes « étaient racistes » et ils n'écoutaient pas les bons éducateurs du peuple ! Il fallait les éduquer à penser correctement. Je ne m'associe pas à la récupération du mouvement par le RN et

la LFI mais je pense qu'il fallait profiter de ce mouvement pour lancer la grève nécessaire et répondre au slogan initié par Pascal Pavageau : « Résister, revendiquer, renouer ».

Aujourd'hui, ceux qui sabordent le syndicalisme, proposent le suivisme derrière des organisations politiques qui ont à peu près le même programme que Podemos en Espagne ou Syriza en Grèce. Il ne faut pas être devin pour voir qu'ils auront les mêmes résultats car on ne peut pas contester « l'austérité salariale » qui pèse et soutenir l'austérité comme mode de fonctionnement (Traité de l'Union Européenne).

Un mot aussi sur le RN, Rassemblement National, son soutien pour les Gilets-jaunes devait être très relatif car il n'a rien trouvé de mieux que de voter contre tout conventionnement par zone des médecins, autrement dit il se prononce pour l'ordre des médecins et se pose en futur gestionnaire du capitalisme dont les déserts médicaux font partie. C'est la deuxième fois en 15 jours que le RN affirme une stupidité sans borne, la première fois c'était sur la limitation des soins aux personnes en situation irrégulière... Rien de mieux pour propager une épidémie quand le système hospitalier est détruit par des réformes comptables depuis 1983. On perd l'humanisme en mettant en danger tout le monde. Bravo au RN pour tant de conneries. Donner des gages à la bourgeoisie afin d'arriver en douceur au pouvoir ? **Un gage toujours bon pour la bourgeoisie c'est de sabrer du pauvre.**

Dernière chose, dissoudre un groupe quel qu'il soit n'a jamais servi à rien, à part à nuire à la liberté d'expression d'une part, et à diminuer les libertés publiques d'autre part. Donc par principe, je suis contre toute dissolution. J'étais contre quand il s'agissait du Comité des Invisibles, contre quand il s'agissait des JNR (jeunesse nationaliste révolutionnaire), contre aussi pour le CCIF (Collectif contre l'islamophobie en France) et contre encore pour les soulèvements. Donc contre et contre pour les fois prochaines. Je ne suis pas à géométrie variable.

S'il y a des fautes, il y a une responsabilité pénale et civile et donc des tribunaux compétents pour juger les actes. Nul besoin d'interdire de penser (même ceux en désaccord total avec moi) à qui que ce soit, chacun a le droit de penser, d'exprimer sa pensée, y compris par voie de presse et d'associer les gens qui pensent comme lui. Le gouvernement profite des faits divers pour tout interdire sauf de penser comme lui (sur de nombreux sujets importants M. Macron n'a aucune opposition réelle tant il y a communion).

Il profite aussi des aspirations profondément liberticides de l'ensemble de la classe politique et de la société française.

Une autre société ne peut pas naître du tabou et de l'interdit. Une autre

société ne peut pas naître non plus de réserves d'eau gigantesque qui deviennent des monopoles.

Vive la liberté de conscience et d'association qui est la base de tout esprit libre et de toute organisation, vive ceux qui veulent comprendre et agir sans dogme. Contre la dissolution des soulèvements de la terre, contre les interdictions stupides au nom de notre sécurité ou de notre santé, et contre surtout l'interdiction de manifester contre la politique de M. Macron ! Pour stopper la dérive de M. Macron, pour la sécurité sociale, pour une augmentation des salaires ! Non à toutes les guerres et à toutes armées impérialistes du capital.

Samuel



SOMMAIRE

Les processions sont finies.....	1
Génocide des sans-abris !.....	3
Arrestation, garde à vue et procès politique d'un syndicaliste et d'un journaliste à Besançon. .	5
Pour éviter le corporatisme et la mort dans le déshonneur.....	6
La France, pays des droits de l'homme ?.....	8
ONU le 15 juin 2023.....	10
La face cachée.....	11
Communiquer autre chose que des niaiseries.....	13

